

## Cocottes remporte le Grand Prix de l'Innovation dans l'Artisanat

Remise du Grand Prix « PIA 2024 – Den Innovationspräis am Handwerk by Chambre des Métiers & SNCI »

**16 mai 2024 - En présence de S.A.R. le Grand-Duc héritier Guillaume, du ministre de l'Economie, des PME, de l'Energie et du Tourisme Lex Delles et du ministre des Finances Gilles Roth, la Chambre des Métiers et la SNCI (Société Nationale de Crédit et d'Investissement) ont remis jeudi soir le Prix de l'Innovation dans l'Artisanat, cette année à la Philharmonie. Pour sa huitième édition, le premier prix de la soirée a été décerné à l'entreprise Cocottes. Au total, cinq entreprises ont été récompensées dans différentes catégories de prix. Le jury a en outre décerné la distinction « Coup de Cœur ».**

Depuis son lancement en 2006, le prix de l'innovation dans l'Artisanat récompense les entreprises artisanales qui se distinguent par leur approche innovante et leur esprit entrepreneurial. Cette année encore, la qualité des candidatures était très élevée. Le jury, composé de représentants de la Chambre des Métiers et du coorganisateur, la SNCI, ainsi que de ses partenaires, Banque Raiffeisen, Innovative Initiatives - Digital Luxembourg, Direction Générale des Classes Moyennes du Ministère de l'Economie, Enovos Luxembourg SA, Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg (IPIL), Luxinnovation, Lalux Assurances, Groupe P.M.E., a sélectionné les meilleurs **projets** parmi les **40 présentés dans cinq catégories**.

Les entreprises artisanales relèvent les défis de la transition énergétique et de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée avec un engagement proactif. En investissant dans les technologies digitales et en adoptant des méthodes innovantes et durables, elles s'efforcent d'assurer leur pérennité tout en faisant progresser la protection de l'environnement. Le « PIA » récompense ces efforts en offrant aux entreprises une reconnaissance publique. L'annonce des **10 finalistes** début avril a lancé la phase finale, au cours de laquelle les 5 gagnants ont été sélectionnés parmi ces finalistes et annoncés officiellement le 16 mai lors de la cérémonie de remise des prix animée par Monica Camposeo.

Tom Oberweis, président de la Chambre des Métiers, a souligné dans son discours comment l'Artisanat allie un savoir-faire traditionnel à des technologies modernes et à des approches durables pour ouvrir la voie à une ère tournée vers l'avenir et écologiquement responsable.

### Un lauréat principal, pionnier de la numérisation dans l'Artisanat alimentaire

L'entreprise **Cocottes**, lauréate dans la catégorie **Administration/Organisation/Management**, a reçu le **Grand Prix « PIA 2024 - Le Prix de l'Innovation au Handwerk by Chambre des Métiers & SNCI »** pour la digitalisation de ses processus opérationnels avec un système ERP (Enterprise Resource Planning) afin d'augmenter son efficacité et de se distinguer par son approche innovante en matière de restauration rapide saine. L'entreprise a reçu un trophée et un chèque de 7.000 €. Vincent Thurmes, président de la SNCI, a également salué le fait que la gérante,

Clémentine Venck, continuera à développer le système ERP, notamment pour le suivi des emballages réutilisables.

### **Des projets remarquables pour les défis de demain**

Lors de ses interventions, le jury a souligné la diversité et la richesse des projets reçus. Les sept entreprises lauréates se distinguent par leur relève des défis du futur, par leur considération pour les aspects de durabilité et de responsabilité sociétale, et par leur soif de dynamisme et de créativité. Outre Cocottes dans la catégorie **Administration/Organisation/Management**, cinq autres entreprises ont été récompensées.

- **Catégorie Marketing/Communication.** La **Menuiserie Reckinger** a su convaincre le jury parce que son école de tournage sur bois innovante ne promeut pas seulement la menuiserie elle-même, mais aussi l'ensemble de l'Artisanat au Luxembourg. L'idée de faire découvrir le tournage sur bois à des personnes de tous âges et de partager leur passion pour l'Artisanat méritait d'être reconnue.
- **Catégorie Produit/Design.** La société **Duke Horlogerie**, première entreprise de « haute horlogerie » au Luxembourg, a su convaincre par l'esthétique unique et la complexité technique de la « Duke First Edition ».
- **Catégorie Service.** L'entreprise **Luxforge** a convaincu avec son outil « Power-tool » innovant, qui permet aux clients de prendre des rendez-vous en temps réel, de déterminer les prix et les délais de livraison et d'obtenir des modèles compatibles BIM. Cela optimise la collaboration avec les partenaires et permet de réduire les coûts et les émissions de CO2. En outre, le « Power-tool » pourrait évoluer rapidement vers une solution sectorielle.
- **Catégorie Processus/système de production.** L'entreprise **Saturne Technology** s'est distinguée avec ses moteurs spatiaux imprimés en 3D. Grâce à la technologie d'impression utilisée, Saturne Technology développe et produit des pièces complexes pour ses clients dans les secteurs de l'aérospatiale, de la médecine et de l'industrie. Par rapport à la production traditionnelle, ce mode de fabrication, l'impression 3D, présente un bilan CO2 et des coûts nettement inférieurs.

### **« Coup de Cœur » du jury**

- L'entreprise **ADnigma** a reçu le « **Coup de Cœur** » du jury. ADnigma a convaincu avec sa boîte de puzzle innovante, inspirée des escape rooms et conçue, produite et financée de manière indépendante par une campagne Kickstarter extraordinairement réussie. Cette innovation 'Made in Luxembourg' se distingue non seulement par son ingéniosité et son esthétique, mais aussi par une narration captivante qui a recueilli près de 500 soutiens et une reconnaissance internationale.

---

Luxembourg, le 17 mai 2024

Communiqué de presse par la Chambre des Métiers

Presse@cdm.lu